



La Communauté de communes du Pays de Nay

29 000 habitants
Département des Pyrénées-Atlantiques (64)

Recrute

Pour son service moyens généraux

Un(e) agent(e) technique polyvalent **à temps complet**

**Cadre statutaire : cadre d'emplois des adjoints techniques (grade adjoint technique et adjoint technique principal 2eme classe)
A défaut contractuel**

Placé(e) sous l'autorité directe du Référent technique polyvalent des biens et espaces communautaires, vous avez en charge l'entretien des espaces et ouvrages communautaires sur le territoire.

Vos missions sont à la fois en maintenance et entretien des bâtiments, équipements, et espaces verts de la collectivité

MISSIONS PRINCIPALES

1/ Entretien des bâtiments et zones communautaires

- Assurer la maintenance, la réparation, l'entretien préventif/curatif, le dépannage du patrimoine bâti et des espaces communautaires
- Assurer le dépannage dans tout corps de métier : électricité, plomberie, vitrerie, peinture, maçonnerie, menuiserie, etc...
- Assurer l'exécution de travaux courants de rénovation et d'aménagement intérieur
- Assurer la maintenance courante de l'outillage communautaire
- Participer au suivi des stocks des produits d'entretiens (stock, inventaire)
- Participer au suivi administratif des interventions internes et externes sur tableau
- Déclenchement des interventions de dépannage de l'éclairage public

2/ Interventions de premier niveau

- Assurer la maintenance, l'entretien et le dépannage dans tout corps de métier : électricité, plomberie, vitrerie, peinture, maçonnerie, menuiserie, etc...
- Assurer l'entretien et suivi régulier des zones d'activités
 - Assurer l'entretien des zones de collecte de déchets (déchetteries, points de regroupement...) la collectivité
 - Assurer la relation avec les différents prestataires, fournisseurs et opérateurs

3/ Détecter les dysfonctionnements

- Exploiter les notices d'entretien
- Assurer la maintenance courante des outils, matériaux et équipements nécessaires au fonctionnement du service
- Détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment
- Appliquer, faire appliquer les règles et consignes de sécurité liée aux travaux dans un bâtiment

4/ Entretien des espaces verts

- • Assurer l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.
- Entretien des végétaux des surfaces en herbe (parc piscine, jardins des crèches, aires de jeux, zones vertes des bâtiments communautaires) et des allées : engazonner, tondre, ramasser les feuilles, branchages et fleurs fanées...
- Réaliser de petits travaux de maçonnerie et de peinture liés à l'aménagement des espaces verts (construction de murets, escaliers paysagers, clôtures, bordure, etc...)

5/ Gestion et manutention

- Aider à la mise en place de mobilier/agencement de salles à la demande des services
- Manutention à la demande
- Entretien courant du mobilier
- Entretien et suivi des jeux extérieurs (crèches notamment)
- Entretien et suivi régulier des zones d'activités
- Participer à la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Assurer le suivi du registre santé et sécurité au travail mis à disposition des agents
- Apporter des éléments de réponse à des problématiques liées à l'organisation du travail, au choix d'équipements
- Participer la mise en place de consignes, de règlements...
- Participer à l'accueil hygiène sécurité des agents
- Visiter les locaux et postes de travail et proposer des solutions aux problèmes identifiés
- Participer aux travaux du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- Participer aux analyses des accidents de service.

MISSIONS TRANSVERSES

- Assurer la navette courrier / trésorerie
- Participer à la préparation logistique d'évènements, repas et manifestations diverses
- Participation au suivi des installations de chauffage (réglage des consignes, surveillance)
- Participation au suivi de l'entretien de la flotte des véhicules
- Participation au suivi des réunions de chantiers
- Participer à la mise en place d'une politique de prévention des risques et à la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail

PROFIL DU CANDIDAT

Formation /expérience

- Vous avez une qualification entretien ou métiers du bâtiment
- Une expérience d'accompagnement transversal sur des fonctions similaires,

Compétences techniques :

- Polyvalence dans de nombreux domaines techniques (peinture, menuiserie, plomberie...)
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité.
- Permis B
- Permis remorque souhaitée
- Habilitation électrique souhaitée

Technicité bâtiments/biens et espaces

- Vous disposez d'une qualification en entretien et/ ou une expérience significative dans le domaine
- Vous connaissez les règles d'hygiène et de sécurité
- Vous maîtrisez les techniques de base en maçonnerie.
- Vous savez détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler.
- Vous connaissez les gestes et postures de la manutention.
- Vous connaissez les règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public et le personnel.
- Vous connaissez les règles d'utilisation des produits et des outillages
- Vous connaissez et savez effectuer les travaux d'entretien courant des bâtiments : maçonnerie, peinture, plomberie, plâtrerie, ferronnerie
- Vous connaissez le mode de fonctionnement des collectivités locales

Aptitudes professionnelles et qualités relationnelles :

- Vous disposez d'une autonomie dans l'utilisation du matériel d'entretien
- Vous faites preuve de réserve et de discrétion,
- Vous avez le sens de l'écoute et de la communication,
- Vous faites preuve de rigueur et de méthode,
- Vous faites preuve de disponibilité et d'un sens du service public.

Sujétions du poste

Pics d'activités et saisonnalité

Travail le week-end ou en soirée possible

Permis B indispensable (déplacements sur le territoire-sites distants)- Véhicule de service

DEPOT DES CANDIDATURES :

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé à
M. le Président de la Communauté de communes du Pays de Nay
PAE Monplaisir – 64800 Bénéjacq

Mail : contact@paysdenay.fr

Statutaire : communiquer votre dernier arrêté fixant la situation administrative.

avant le 28 Octobre 2022

POSTE A POURVOIR : 1^{er} Janvier 2023